



G. COLLA, MBF Aluminium et

... la disparition inquiétante de 10,5 millions € (publié et modifié avril 2021) **La fermeture de cette fonderie, annoncée sur ce site dès 2018, risque de devenir prochainement une triste réalité. Cependant, malgré des prélèvements indus d'au moins 10,5 millions €, la responsabilité de l'actionnaire n'est guère évoquée. Les médias, les salariés et leurs représentants n'incriminent que le seul comportement des clients, PSA et Renault, pour le non-respect des engagements pris. Un article paru le 20 avril 2021 dans le journal "Le Progrès confirme, et même bien au - delà, [les malversations de Gianpiero COLLA](#). Gianpiero Colla est un affairiste italien, grand spécialiste des liquidations d'entreprises françaises . (voir l'historique de ses méfaits restés impunis, ([Art. 2018](#)) et ([Art. 2020](#))).**

MBF aluminium dépouillée de ses ressources

Dès la reprise de cette fonderie jurassienne en juillet 2012, G Colla ne cessera de procéder à des transferts de fonds vers sa holding anglaise CMV .

G Colla investit 50 002 € et prélève 10,5 millions entre 2013 et 2020

Des redevances (Management Fees) d'un montant cumulé de 4,7 millions €, sans aucune justification (Source : Projet de plan de continuation 25 mars 2021). **Des dividendes de 1,7 million €, versés** en mars 2017 et prélevés sur les résultats passés (Source : Comptes 2017 et 2019) et « non déclarés » pendant plusieurs années. ([Article](#)) Mis en rapport avec le montant du capital investi, une telle rémunération paraît exorbitante. **Le non remboursement d'un prêt de 4,1 millions** : en 2013, CMV emprunte 4,1 millions € à MBF, et durant les années suivantes, ne procède à aucun remboursement. En 2019, G Colla déclare unilatéralement que CMV ne paiera pas sa dette, soit une perte sèche pour MBF de 4,1 millions €. Le résultat 2019 en est lourdement impacté, un déficit de 7,6 millions €. (Source : Rapport sur les comptes 2019). Les explications apportées ne sont guère convaincantes et procèdent plus d'un enfumage qui , malheureusement, semblent convaincre certains médias mais aussi les salariés et leurs représentants.

Et ce n'est peut-être que la partie visible de l'iceberg

L'importance des honoraires versés, 4,8 millions €, en cumul durant les 8 années de gestion de G Colla pourrait bien masquer d'autres transferts (Source : Projet de plan de continuation). Comment justifier un tel montant de dépenses ? Il semblerait (Rapport 2017 de l'expert du CE) qu'une part importante est constituée de commissions commerciales. Or l'activité de MBF, sous traitance pour deux constructeurs automobiles PSA et Renault, ne peut justifier de telles charges de marketing. **La masse salariale de la structure** représente 30% de la masse salariale totale, soit 4,4 millions par an sur un total de 14,3 millions € (Source : Projet de plan de continuation et Comptes 2013 à 2019). Ce montant particulièrement élevé s'ajoute aux frais de management fees, et d'honoraires. Le coût de gestion de la structure paraît ainsi démesuré et excessif. **Au 31 décembre 2019, un montant de 8,6 millions € reste dû** à MBF (Comptes 2019). Qui doit cet argent à MBF ? Quand et comment sera-t-il remboursé ? Aucune explication n'est donnée dans le rapport de présentation des comptes 2019. D'autres prêts accordés à CMV ? A fonds perdus ?

4/11/2020 : MBF Aluminium mis en redressement judiciaire

Le comportement de l'actionnaire n'est pas le seul responsable, mais contribue largement à la chute de MBF. En effet, outre cette perte de ressources d'au moins 10,5 millions €, MBF se heurte à la perte de confiance des financeurs extérieurs : la présentation du déficit 2019, 7,6 millions €, ne les incite guère à accorder un soutien financier. MBF n'obtient pas de financement des banques, pas même le prêt garanti par l'Etat, (PGE, mesure du COVID), ni même une aide de la BPI - Banque publique d'investissement-. La baisse des commandes de PSA et Renault, les profondes mutations du secteur de la sous traitance automobile constituent, certes, des facteurs d'aggravation de la situation financière de la fonderie jurassienne mais sont loin d'être les seuls en cause.

L'avenir pour MBF et les propositions de reprise

A ce jour, une seule proposition de reprise a été déposée par Gianpiero Colla. **Ses conditions (Source : Projet de plan de continuation)** Annulation des dettes sociales : 6,4 millions € Versement d'une subvention de l'Etat : 6,5 millions € Licenciement de 80 salariés sur un effectif de 282 salariés. G Colla ose demander 12,9 millions € d'aide de la collectivité pour licencier 80 personnes. On reste stupéfait devant tant d'arrogance et de provocation !!!

Au lieu d'envisager des subventions à fonds perdus, ne faudrait-il pas, au contraire, exiger le remboursement des sommes indûment perçues par CMV, et procéder à d'éventuelles poursuites judiciaires.

Et pourquoi, avec ces 12,9 millions € d'aides, ne pas envisager une reprise par les salariés ?

Sources

URL de l'article : <https://www.cuisinedespatrons.com/g-colla-mbf-aluminium-et/>